

- AFAPPE -

Association de Formation et d'Accompagnement des Professionnel·le·s en Petite Enfance.

DOCUMENT DE PRESENTATION

Qui sommes-nous ? D'où venons-nous ?

L'AFAPPE est une association chaux-de-fonnière à but non lucratif ayant pour but la promotion de la formation et de l'accompagnement des professionnel·le·s de la petite enfance. Nous sommes actifs à la Chaux-de-Fonds et dans tout l'arc jurassien.

Nous mettons à disposition des structures d'accueil préscolaires (crèches et ateliers), un pôle de professionnel·le·s compétent·e·s dans le développement du jeune enfant, de l'inclusion, de l'éducation précoce spécialisée et de l'accueil en milieu préscolaire. Nous proposons de la formation, de l'accompagnement et/ou de la supervision pour développer l'accueil d'enfants à besoins éducatifs particuliers (BEP).

L'association a été créée par des professionnel·le·s spécialisé·e·s dans le travail avec des enfants d'âge préscolaire (0-4 ans) avec ou sans trouble neurodéveloppemental (TDN) et en situation de handicap. Nous sommes tous·tes issu·e·s du « Collectif Intervention Précoce » à l'origine d'une motion populaire déposée à Neuchâtel en 2025 et visant une meilleure politique de prise en charge des enfants BEP dans le canton.

Pourquoi sommes-nous là ?

La création de l'association découle de plusieurs constats :

- L'augmentation globale du nombre d'enfants souffrant d'un trouble neurodéveloppemental (TDN).
- Les difficultés que connaissent les institutions spécialisées à répondre à cette tendance.
- La souffrance des familles engendrée par le trouble ou le handicap d'un ou plusieurs de leurs enfants.
- Le manque d'encadrement et de ressource des crèches et ateliers qui accueillent une population d'enfants BEP.
- La nécessité d'une meilleure coordination des ressources entre les professionnel·le·s issus.es des différents domaines.

Nos valeurs :

Rôle primordial des lieux d'accueil préscolaire

Les crèches et les ateliers préscolaires font partie des principaux environnements de vie du jeune enfant. Ils accompagnent et soutiennent son développement, son autonomie et sa socialisation. Les professionnel-le-s travaillant dans ces structures sont en première ligne, non seulement du dépistage d'éventuels troubles ou maladies, mais également de l'accueil d'enfants BEP, de l'accompagnement des familles et du travail avec le réseau des professionnels entourant l'enfant.

Nécessité de l'intervention précoce

La grande plasticité cérébrale observée entre 0 et 4 ans favorise les capacités d'apprentissage du jeune enfant, rendant l'intervention précoce particulièrement efficace. Il est donc essentiel de proposer des environnements préscolaires adaptés aux besoins de chaque enfant.

Importance de l'inclusion

L'inclusion des enfants BEP en milieu ordinaire présente des bénéfices tant pour ces enfants que pour l'ensemble de ceux qui fréquentent les structures d'accueil préscolaire. Pour être pleinement réussie, elle requiert une formation et un accompagnement adaptés des professionnel-le-s de la petite enfance, ainsi qu'un renforcement de la collaboration entre les institutions spécialisées et les lieux d'accueil préscolaire.

Nos prestations :

Nos prestations se déclinent en deux pôles d'intervention :

- 1) La formation des équipes
- 2) L'accompagnement des équipes

Le pôle de **formation** est composé de plusieurs domaines théoriques et pratiques visant à former les équipes à des pratiques d'accueil inclusif mais aussi aux notions qui les sous-tendent. (Lien vers le catalogue de prestations). Ces domaines sont les suivants :

- Développement typique du jeune enfant
- Maladies, retards et troubles neurodéveloppementaux
- Observation, prévention et dépistage
- Pratiques d'accueil intégratives et inclusives
- Partenariat avec les familles
- Collaboration avec le réseau de l'enfant

Plusieurs possibilités d'**accompagnement** personnalisé sont également proposées aux équipes et ont pour but, soit d'encadrer des réflexions sur des situations pratiques, soit de soutenir et d'améliorer l'environnement d'accueil. Cela se fait au travers de :

- Supervisions
- Analyses de pratique
- Observations sur le terrain

Les formations, accompagnements et supervisions sont conduits par des professionnel-le-s formé-e-s dans leur domaine de compétence, reconnu par des certificats et diplôme officiels.

Comment fonctionne l'association ?

Dès la première prise de contact d'une crèche, d'un atelier ou autre avec l'association, le comité et l'organisme demandeur réfléchissent à la nature du besoin et le type de prestation permettant d'y répondre. L'association se charge ensuite de mandater le, la ou les professionnel-le-s ayant la spécialisation adéquate pour intervenir.

Les professionnel-le-s qui composent notre comité

Véronique Murisier

Éducatrice sociale HES

CAS en autisme

MAS en Supervision

Caroline Strauhbaar Huguenin

Orthophoniste diplômée

Formée en accompagnement parental

Samuel Beuchat

Thérapeute en Psychomotricité (CDIP)

Master en éducation précoce spécialisée

Spécialisé en autisme et en politique inclusive

Nous soutenir ou nous rejoindre

Devenez membre de l'association pour 25.00 CHF par année. Avec cette somme, vous soutenez le fonctionnement courant de l'association (hébergement et fonctionnement du site web ainsi que de l'adresse électronique).

Rejoignez l'équipe d'intervenant·e·s. Nous cherchons des professionnel·le·s formé·e·s en supervision, ou avec une expérience ou une formation en lien avec l'éducation précoce spécialisée, partageant les valeurs d'inclusion que nous défendons. Si votre profil correspond et que notre projet vous intéresse, n'hésitez pas !

- Écrivez-nous -

Faites un don. L'association fonctionne de façon bénévole. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, vous pouvez faire un don sur notre compte bancaire à l'adresse suivante. Votre argent servira à payer l'hébergement et le fonctionnement du site internet, à développer la charte graphique de l'association, défrayer les temps de déplacement des intervenant·e·s.

Coordonnées bancaires

| | |
|-------------------------|--|
| Banque : | Banque Cantonale Neuchâteloise – BCN |
| IBAN : | CH50 0076 6000 1048 5191 3 |
| Nom et adresse : | Association AFAPPE – 2300, La Chaux-de-Fonds |

Contacts

Mail: contact@afappe.ch

Site internet : www.afappe.ch

